

Le mois de Mai au Maroc

RÉTROSPECTIVE

Correspondance spéciale du Maroc par J. Ben hadi

*Principaux événements qui ont marqué l'actualité marocaine, le mois de mai.***Participation de SM le Roi Mohammed VI au 16^{ème} Sommet arabe qui s'est tenu les 22 et 23 mai 2004 en Tunisie :**

SM le Roi Mohammed VI a souligné que "le meilleur message" que le Sommet arabe de Tunis puisse délivrer aux peuples frères et au monde entier, "tient à la réaffirmation de nos choix fondamentaux, à travers des signaux forts faisant valoir que nous sommes les premiers à entreprendre notre réforme endogène".

Dans un discours à l'adresse du Sommet arabe, SM le Roi a affirmé qu'il est nécessaire de "faire le serment de respecter la voie spécifique à chaque peuple, d'engager le dialogue avec l'Autre, à la faveur d'une interaction constructive entre les référentiels islamique et universel".

Le Souverain, qui abordait les diverses initiatives internationales concernant la région arabo-islamique, souligne qu'il importe aussi d'"affirmer, par un dialogue constructif, que nous disposons de notre propre projet, un projet arabe réformiste et moderniste".

Ce projet qui respecte les spécificités de chaque peuple et de son identité nationale "exclut toute ingérence ou atteinte au droit de chaque peuple d'emprunter la voie de la réforme comme il l'entend, en toute souveraineté et au rythme qui lui convient".

"C'est ainsi que nous pourrions apporter notre concours et assumer la part qui nous revient dans l'effort de construction d'un nouvel ordre mondial, plus humain, plus solidaire et plus équitable", a affirmé SM le Roi.

Dans ce même ordre d'idées, le Souverain a insisté sur l'impérieuse nécessité d'apporter des changements aux structures et mécanismes "désuets" de la Ligue arabe compte tenu de la nouvelle réalité aux niveaux arabe et international et des défis à relever pour assurer "notre développement intégré" à l'image par exemple de l'Union européenne qui "fait de l'intégration économique le prélude et la voie d'accès à l'unité et à la complémentarité entre ses membres".

Le Souverain a souligné que la réalisation de cette unité sur des bases économiques "passe par l'assainissement de l'environnement arabe qui doit être débarrassé de toutes les divergences et de tous les foyers de tension".

SM le Roi a mis l'accent à ce propos sur la nécessité de "créer les conditions d'une fraternité effective, en engageant le processus d'une intégration économique arabe graduelle, fondée sur des rassemblements régionaux, tels celui de l'Union du Maghreb Arabe -nonobstant les entraves conjoncturelles qu'elle connaît- et celui du Conseil de Coopération du Golfe -avec le parcours particulier qui est le sien- ainsi

que les zones de libre-échange, à l'image de celle envisagée dans l'Accord promoteur d'Agadir (...).

Le Souverain, qui a par ailleurs appelé à "l'adoption d'une stratégie opérationnelle" à même d'inaugurer "une ère nouvelle dans nos relations internes et dans nos rapports avec notre environnement international, considère qu'il est nécessaire de livrer parallèlement "le combat au sous-développement, à l'extrémisme et au terrorisme".

SM le Roi a, à ce propos, condamné "vigoureusement le terrorisme -sous toutes ses formes- qui s'en prend à la voie que nous avons empruntée, celle des réformes tous azimuts". Le Souverain a réaffirmé la volonté du Maroc "d'oeuvrer inlassablement pour une coordination stratégique avec "ses voisins, ses partenaires et avec la communauté internationale pour faire face à ce fléau.

Pour le Souverain, "il s'agit, à la fois, de combattre les bandes et les réseaux criminels du terrorisme et d'en extirper les racines, en protégeant l'Etat et la société par la démocratie et le développement".

A VOIR CET ÉTÉ

Festival de Fez des musiques sacrées du 25 Mai au 8 Juin 2004.

- Festival Gnaoua d'Essaouira du 24 au 27 juin 2004. Au programme : Omar Sosa, le malgache Rajery et Doudou N'diaye Rose.etc

- Les nuits de la méditerranée à Tanger du 19 juin au 11 juillet 2004 qui s'étendent cette année à Tétouan, Chefchaouen, Larache et Ksar el Kébir.

Enjeux du secteur énergétique au Maroc :

Lors d'une séance de travail tenue mardi mai au Cabinet Royal à Rabat, le Souverain a procédé à l'examen de la stratégie pétrolière nationale en présence de hauts responsables dont le Premier ministre et le ministre de tutelle.

Les orientations royales ont confirmé les choix du pays pour poursuivre la voie de la diversification et de la recherche de la qualité des produits pétroliers.

Le ministère de tutelle doit de son côté gérer directement la situation pétrolière dans le strict respect des intérêts du pays. Il est tenu aussi de veiller à ce que le marché national soit suffisamment approvisionné en produits de qualité.

La récolte céréalière de 2004 :

Le ministre de l'agriculture et du dévelop-

pement rural a affirmé que les prévisions relatives à l'actuelle campagne agricole indiquent que la récolte céréalière de 2004 sera la 3^{ème} meilleure récolte des vingt dernières années.

Maroc/Europe :

La commission Européenne a annoncé le 04 mai à Bruxelles l'octroi en 2005 -2006 de 1.24 milliards d'euros d'aide aux pays du pourtour méditerranéen, y compris le Maroc qui bénéficiera de 275 millions d'euros. Cette aide entre dans le cadre des programmes Meda.

Vallée du Bouregreg à Rabat : un chantier de 10 milliards de DH.

Le projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg est fin prêt. C'est un véritable projet intégré de développement de la vallée qui prévoit la construction de villas, d'hôtels, de centres de commerce, de loisirs, un port de plaisance. Plus de 10 milliards de DH seront mobilisés pour réaliser ce projet. Une agence, à l'image de celle de Tanger-Méditerranée, sera créée pour prendre en charge la gestion du projet.

Loi sur les partis politiques :

La loi sur les partis politiques est désormais entre les mains des partis politiques. En effet, le texte a été soumis aux formations politiques pour appréciation avant d'être discuté en conseil de gouvernement. L'objectif d'une telle démarche vise également à mesurer à quel point ce projet de loi répond aux besoins de la donne politique actuelle. Ce projet de loi revêt une importance particulière étant donné qu'il vise à consolider l'exercice de l'activité politique au Maroc, afin que les différentes

formations concernées puissent s'acquitter convenablement de leur mission.

La Haute Commission mixte Maroc/Mauritanie s'est tenue les 25 et 26 mai à Rabat

M. Driss Jettou, le Premier ministre marocain a co-présidé avec son homologue mauritanien, M. Sghair Ould M'Bareck, les travaux de la 4^{ème} session de la haute Commission mixte maroco-mauritanienne, qui s'est tenue les 25 et 26 mai à Rabat. Cette rencontre intervient à l'heure où les échanges économiques entre les deux pays sont en hausse.

Aide humanitaire du Maroc au profit du peuple palestinien :

Sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods et dans le cadre des efforts inlassables du Maroc visant à soutenir le peuple palestinien dans les circonstances douloureuses qu'il traverse à cause des actes militaires israéliens, une aide humanitaire a été envoyée au peuple palestinien, particulièrement les habitants de la ville de Rafah, cibles des agressions des forces militaires israéliennes qui ont fait un grand nombre de victimes, provoqué la destruction de leurs maisons et privé d'abris un grand nombre de familles.

Ces aides sont constituées de tentes et couvertures, de denrées alimentaires et de médicaments.

Le Maroc avait fermement condamné les raids israéliens qui visent des civils innocents et leurs biens à Rafah. Il réaffirme que l'usage de la force ne saurait réaliser la sécurité et ne fera qu'accentuer la spirale de la violence.

Appel à la solidarité

Je suis une jeune fille marocaine, âgée de 36 ans.

Je souffre d'une maladie de cancer de sein depuis 2001.

Actuellement, la situation devient de plus en plus sérieuse car la maladie a atteint d'autres organes du corps (métastase osseuse). Cela exige une intervention médicale urgente et un traitement coûteux (17 000 Euro rien que pour les médicaments).

Je vous informe que j'ai quitté mon travail depuis mon hospitalisation et je ne bénéficie d'aucune couverture sociale. Ainsi que ma situation familiale est très modeste.

Votre qualité d'intervention sociale et humaine nous permettra ensemble de combattre cette maladie. En effet vo-

tre aide et vos suggestions seront mon espoir.

Y'a-t-il une possibilité que je sois prise en charge par un organisme quelconque?

Auriez-vous la possibilité de m'informer sur les associations, les organismes ou les personnes qui peuvent m'aider financièrement. (notamment dans le monde arabe).

Merci pour votre compréhension et collaboration.

Samira AMMOR

Résidence chabab Zone D

Immeuble 4, apt 3, Ain Sebaâ

Casablanca MAROC

GSM : (011 212) 67 2460 44